



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Soutien du marché : Provence-Alpes-Cote d'Azur

Question écrite n° 1825

Texte de la question

M Leon Vachet attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur la crise dramatique que subissent les exploitations fruitières en Provence. La campagne pommes 1987-1988 est sans nul doute la plus mauvaise campagne qu'ait connu le secteur. Le marché a été en situation de crise permanente et même dans un état désastreux en fin de campagne, en raison des importations massives de l'hémisphère Sud, avec comme conséquence des pertes allant de 10 000 à 25 000 F par hectare de pommiers pour l'exercice 1987-1988 fortement déficitaire en volume (- 21 p 100 par rapport à une année normale), dans un contexte européen excédentaire, d'où une faible rémunération du produit. La campagne 1988-1989 se présente sous des auspices défavorables. En effet, les conditions climatiques exceptionnellement humides du printemps, auxquelles sont venues s'ajouter des pluies de boue de sable d'origine saharienne ont affecté l'épiderme des fruits et ont entraîné un véritable sinistre qualitatif. Toute la production du sud de la France, et en premier lieu celle de la Provence, connaît un taux de « russetting » record, quels que soient les efforts déployés par les producteurs dont la technicité ne peut être mise en cause. Le contexte est aggravé par les estimations de récolte au niveau européen (Europe des Douze) de 9 000 000 de tonnes (contre 7 000 000 de tonnes en 1987). Devant cette situation, les producteurs vont être dans l'obligation d'effectuer des retraits avec un volume jamais réalisé à ce jour, car ils devront orienter de 40 p 100 à 50 p 100 de leur production vers le retrait. Il est important de rappeler qu'ils attaquent cette campagne pommes après une campagne poires, où certes les prix payés à la production sont d'un bon niveau, mais malheureusement avec 50 p 100 de récolte en poires Guyot et 10 à 20 p 100 de récolte en poires William's, les producteurs n'arriveront pas à équilibrer leurs comptes d'exploitation. Si le marché de la pêche s'est redressé à ce jour, 70 p 100 de la production provençale a été mise en marche en juin et juillet où les cours ont été catastrophiques (- 2,00 francs par rapport à 1986 et 1987) ; de plus les violents orages du mois de mai ont détruit les récoltes de cerises. Tous ces événements vont mettre en péril la survie des structures. Si les stations font les retenues nécessaires pour équilibrer leurs charges, compte tenu de la faiblesse des tonnages qui pourront être traités, leur taux sera insoutenable pour les producteurs. Si les stations au contraire ne font pas ces retenues, de toute évidence elles vont se trouver devant des problèmes financiers insurmontables. Le même problème existe pour les salaires d'exploitation, de stations fruitières, les transports, les fabricants d'emballages. En fait, ce n'est pas moins de 70 p 100 de l'activité de la région qui sont touchées. C'est donc un véritable sinistre économique qui atteint la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui aura des répercussions, non seulement sur la pomme, mais sur l'ensemble de l'activité fruitière et de l'agriculture régionale. Il lui demande de bien vouloir envisager des mesures urgentes afin d'assurer un revenu décent aux producteurs.

Texte de la réponse

Reponse. - Les producteurs de pommes, suite à la mauvaise campagne de commercialisation de 1987-1988 et face aux perspectives préoccupantes de la campagne 1988-1989, connaissent des difficultés. L'analyse de ces problèmes a mis en relief deux situations différenciées. La campagne 1987-1988 s'est caractérisée par une récolte importante en France. Des stocks excessifs ont donc pesé sur la commercialisation des fruits. Le

marche, dans ce contexte difficile, s'est de plus ressenti des importations en provenance de l'hémisphère Sud, qui ont pourtant été stabilisées cette année grâce à un dispositif contingentaire communautaire. Ce sont principalement les producteurs des variétés « golden » et « rouge américaine » qui ont, de ce fait, connu des difficultés de trésorerie. La campagne 1988-1989 est en revanche dominée par le problème du « russetement » qui, en altérant l'aspect de l'épiderme des « golden » interdit en fait la commercialisation dans des conditions correctes d'une grande part de la récolte du sud de la France. Le contexte européen d'une production fortement excédentaire aggrave encore cette situation. Ce problème, qui s'apparente à une véritable calamité agricole, sans pouvoir toutefois s'inscrire dans la procédure générale qui régit ces accidents, touche les producteurs et l'organisation économique. Deux mesures ont été prises pour faire face à ces situations. Les producteurs de « golden » et « rouge » qui ont rencontré des difficultés de trésorerie au cours de la campagne passée pourront avoir accès à des prêts sur cinq ans à taux réduit, s'ils répondent à une série de critères permettant un ciblage économique de l'aide. Pour faire face aux difficultés de la campagne actuelle l'organisation économique recevra une aide liée aux quantités de pommes « russetées », qu'elle gèrera suivant des critères précis, en s'engageant, par ailleurs, à faire un effort d'adaptation de son verger de « golden ».

Données clés

Auteur : [M. Vachet L•on](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1825

Rubrique : Fruits et légumes

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 août 1988, page 2382